



Licenciement un salarié protégé

Par **Stana**, le **03/03/2021** à **13:52**

Bonjour je suis un salarié protégé j ai un problème avec mon employeur j'ai été convoqué le 27/01/2021 ET 28/01/2021 réunion extraordinaire pour licenciement et 29/01/2021 mon employeur a transmis le dossier à inspection de travail. J'ai reçu une convocation avec inspection de travail pour le 5/03/2021. avant la réunion j'ai reçu un mail de inspection de travail il m'a dit la convocation de 5/03/2021 annulé. employeur à retirer le dossier de licenciement. AUJOURD'HUI le 3/03/2021 mon employeur m'a envoyé une lettre de convocation pour un entretien disciplinaire pour licenciement. et j'ai pas compris pourquoi il a fait tout ça. Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **03/03/2021** à **15:21**

Bonjour,

Il me paraît difficile de répondre à la place de l'employeur pour savoir "pourquoi il fait tout ça" mais il paraît plausible de penser qu'il se soit aperçu que le premier motif ne tient pas...

Je vous conseillerais de vous faire assister lors du nouvel entretien préalable...

Par **Stana**, le **03/03/2021** à **18:17**

Merci pour votre réponse